

Visé par le Maire : le 29.04.2021

Affiché en Mairie : le 29.04.2021

Envoyé pour publication : le 29.04.2021

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2021

Date de convocation : 13/04/2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

→ **Contre le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) à la Communauté de Communes du Pays d'Huriel**

La communauté de commune n'étant pas dotée d'un service d'urbanisme compétent, la commune de Chazemais souhaitant conserver la maîtrise de son urbanisme, décide de s'opposer au transfert de cette compétence au niveau intercommunal.

→ **Octroi d'une subvention au centre de formation d'apprentis à AVERMES (IFI 03)**

Les élus de Chazemais ont pour coutume de verser une subvention à IFI 03 lorsqu'un jeune apprenti de la commune fréquente cet établissement.

→ **Recrutement d'un contrat aidé pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux**

Une convention est signée avec Pôle Emploi pour qu'un contrat aidé vienne en renfort entretenir les espaces verts et les bâtiments communaux. Il s'agit d'un contrat unique d'insertion (parcours emploi compétences P.E.C) sur une durée hebdomadaire de 26 heures, à compter du 20 avril jusqu'au 19 octobre. Bienvenue à James GALLOT.

→ **Vœu relatif au projet « Hercule » : non au démantèlement d'EDF, à la déstructuration du système énergétique de l'électricité et du gaz**

Par le biais de ce vœu, le conseil municipal demande solennellement au Président de la République et au Premier Ministre :

De faire le choix d'un véritable projet de société, par un véritable Service Public de l'Énergie dont la gouvernance doit inclure les élus locaux, par ailleurs propriétaires des réseaux, les citoyens et les salariés pour une réponse aux besoins des usagers, pour un développement humain durable, pour un fonctionnement économique du pays pérenne et pour une véritable solidarité énergétique ;

D'arrêter le processus interne et législatif du projet de scission des activités hydroélectriques, nucléaires, ENr de production, d'exploitation d'EDF, d'Enedis et d'activité de commercialisation baptisé HERCULE ;

D'engager des discussions avec l'Union Européenne dans le but d'intégrer aux Services d'Intérêts Economiques Généraux (SIEG) au sens de l'Union Européenne les activités hydroélectriques et les grands ouvrages et équipements de production qui y sont rattachés, comme certains pays européens l'ont déjà fait ;

D'organiser un véritable débat public sur l'avenir du secteur énergétique et ses moyens d'investissement au service de la Nation en s'appuyant sur le programme progressiste de l'énergie construit et proposé par les électriciens et gaziers.

→ **Des travaux d'investissement bien engagés**

Le ravalement de la façade de l'école et celui de la garderie sont achevés. Les extérieurs de la salle polyvalente font aussi peau neuve, les travaux sont en cours. L'entreprise CLEMENT Jacky va parallèlement repeindre les supports bois des bâtiments de la Mairie et de la Maison Communale des services.

Très prochainement, les travaux de voirie vont être engagés ; la porte et la fenêtre de la bascule communale vont être changées ; les murs d'enceinte de l'école et du cimetière vont être restaurés ; le renouvellement du tracteur est à l'étude.

Une réunion de travail se tiendra le 27 avril, pour connaître la faisabilité des projets de revitalisation du Centre Bourg et de l'aménagement d'un nouvel espace public à Villevendret, avec tous les acteurs de l'aménagement de l'Allier.

→ **Vers une « assistance technique » avec S.T.B pour le restaurant scolaire**

Suite à l'embauche d'une nouvelle cantinière communale (Bienvenue à Christelle SANTIAGO), la Société SAVEURS ET TRADITIONS DU BOCAGE (S.T.B) va proposer à la commune une nouvelle formule de gestion de son restaurant scolaire pour se conformer à la loi EGALIM applicable dès le 1^{er} janvier 2022 et en vue de lutter contre les gaspillages.

La société gèrera les commandes, élaborera les menus en tenant compte de l'équilibre alimentaire des élèves et formera la cantinière au protocole hygiène.

→ **Dates à venir**

- **Samedi 8 mai à 11h00** : cérémonie Victoire 1945
- **Dimanche 30 mai**, le matin : distribution plante fête des mères (les nouvelles habitantes sont invitées à s'inscrire en Mairie)
- **Dimanches 20 et 27 juin** : scrutins des élections départementales et régionales (**très probablement déplacés dans la salle polyvalente**).

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au Mardi 1^{er} juin 2021 à 18h00.